LA COLLECTE À TROIS VOIES

SERA IMPLANTÉE SOUS PEU à Saint-Hippolyte

Saint-Hippolyte

LA COLLECTE À TROIS VOIES C'EST :

- Les matières recyclables (bac bleu) ;
- Les matières organiques (nouveau bac brun à venir en mai) ;
- Les matières destinées à l'enfouissement (nouveau bac noir à venir en janvier).

POURQUOI UN NOUVEAU BAC À DÉCHETS ?

Mécanisation des collectes DÈS LE 1ER FÉVRIER à Saint-Hippolyte

Reconnue comme une méthode sécuritaire et économique, la collecte mécanisée nécessite un seul employé par camion ce qui assure à la Municipalité des économies significatives. Cette méthode contribue également à limiter les risques de blessures puisque la collecte mécanisée repose sur un bras articulé pour effectuer la manipulation des bacs.

Pour la collecte des matières organiques à venir en mai, la méthode mécanisée sera employée sur 100% du territoire alors que pour la collecte des déchets et du recyclage, 40% du territoire sera ciblé pour la première année. L'octroi d'un nouveau contrat en novembre 2016 à la compagnie Matrec permettra cette méthode de mécanisation de l'ensemble des collectes dès le 1er février.

L'uniformisation des bacs est nécessaire pour mettre en place la collecte mécanisée sur notre territoire.

D'AUTRES RAISONS DE REMPLACER ma « bonne vieille boîte » à déchets par un bac noir :

- Respecter l'objectif de réduire l'enfouissement des déchets, puisque certains bacs ou boîtes à déchets peuvent contenir un volume trop important de matières résiduelles et que la Municipalité doit en limiter les quantités.
- Plaintes, réclamations, obstacles à l'entretien des routes et au déneigement, pollution visuelle, les boîtes à déchets s'avèrent souvent de véritables nuisances qui altèrent aussi l'image et le paysage de notre magnifique territoire.

Facturé aux citoyens dans plusieurs municipalités, le nouveau bac noir sera offert gracieusement à la population de Saint-Hippolyte grâce à la performance remarquable de la Municipalité dans le cadre du Programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

ON PEUT OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS sur l'implantation de la collecte à trois voies à Saint-Hippolyte en consultant le site Web de la Municipalité au http://saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/ordures-recyclage-et-matieres-organiques.

QUE PUIS-JE FAIRE AVEC MON ANCIEN BAC OU BOÎTE À DÉCHETS ?

- Les anciennes boîtes sont fréquemment utilisées pour l'entreposage de matériel saisonnier ;
- Plusieurs les emploient pour y placer des abrasifs lors de la saison hivernale ;
- Il est facile et écologique d'en faire un baril récupérateur d'eau de pluie.

POURQUOI LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ?

- Respect des exigences gouvernementales (politique provinciale visant l'interdiction de l'envoi dans un site d'enfouissement de la matière organique à compter de 2020.) ;
- Augmentation du montant des subventions versées par le gouvernement à la Municipalité pour ses efforts de détournement des matières de l'enfouissement ;
- Diminution des gaz à effet de serre ;
- Réduction des déchets ;
- Espace de plus en plus restreint dans nos sites d'enfouissement ;
- Fabrication d'engrais naturel.

LA COLLECTE À TROIS VOIES, UNE ÉTAPE À LA FOIS

Voici un rappel des diverses étapes qui conduiront à l'implantation de la collecte à trois voies à Saint-Hippolyte.

• **1ER FÉVRIER :**	Amorce de la collecte mécanisée ;
• **6 FÉVRIER :**	Amorce de la **collecte des ordures aux deux semaines**, en alternance avec la collecte du recyclage, sur tout le territoire ;
• **AVRIL :**	Livraison des bacs bruns pour les matières organiques et des mini-bacs de cuisine ;
• **1ER MAI :**	Amorce de la collecte à 3 voies.